

III^{ème} ANNEE
No 10

OCTOBRE
1900

VENITE ADOREMUS

ANNALES DE L'ASSOCIATION

DES

PRÊTRES-ADORATEURS

TU ES
SACERDOS
IN ÆTERNUM
SECUNDUM
ORDINEM
MELCHISEDECH.
(Ps. cix, 5)

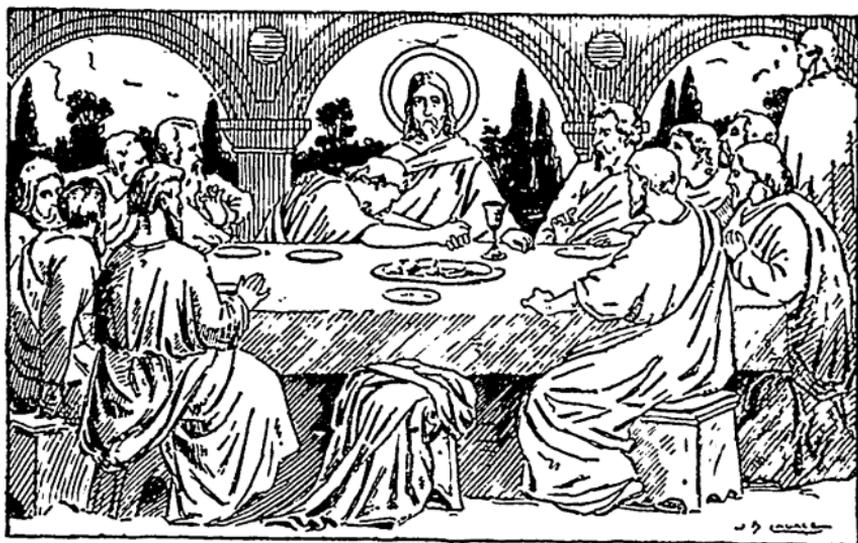


PATER
TALES QUÆRIT
QUI
ADORENT EUM
IN SPIRITU
ET VERITATE.
(JOAN. XIV, 23.)

REVUE MENSUELLE EXCLUSIVEMENT DESTINEE AU CLERGE
Abonnement : 50 cts.

Paraissant le 1^{er} de chaque Mois.

Centre général de l'Association pour le Canada :
Montréal, 320, Avenue Mont-Royal.



Sommaire du Numéro d'Octobre 1900.

Le prêtre sanctifié par sa messe. — Retraite mensuelle : sur la crainte de Dieu. — Sujet d'adoration : devoirs du Prêtre envers le prochain : le Zèle. — Réponses Liturgiques. — Les modèles du Prêtre-Adorateur : Le Vénérable M. Olier.

LE PRÊTRE SANCTIFIÉ PAR SA MESSE

PREMIERE MEDITATION

La Messe, fin principale du sacerdoce, loi suprême de la vie sacerdotale.

Omnis pontifex, ex hominibus assumptus, pro hominibus constituitur in iis quæ sunt ad Deum, ut offerat dona et sacrificia pro peccatis.

(Hebr., v, 1.)

Prêtres, nous le sommes, avant tout, pour célébrer le divin Sacrifice. L'offrir dignement à Dieu pour son honneur et son service ; le célébrer pour en percevoir à notre profit propre les fruits de sanctification et pour les appliquer aux âmes qui nous sont confiées : voilà la fin première du sacerdoce et l'œuvre capitale du prêtre. Le prêtre doit donc exister pour sa messe

et par sa messe ; sa vie doit se dérouler tout entière autour de sa messe, qui en est le pivot. Se rendre capable de l'offrir saintement, c'est-à-dire dans l'esprit et dans les dispositions de Jésus-Christ, premier prêtre de ce sacrifice, dont il est le ministre visible ; demeurer dans tout son ministère le prêtre qu'il est à l'autel, afin de vivre lui-même et de faire vivre les âmes des vertus de l'autel : voilà le but et l'effort, voilà l'exercice capital d'une vie sacerdotale bien entendue et réglée conformément à sa fin principale. Agir ainsi c'est poursuivre sûrement la perfection de sa vocation : à ne se vouloir point adapter à cette nécessité sacrée, on reste prêtre, sans doute, par le caractère : mais ce caractère, qui est le signe de la puissance du Christ lui-même, mise aux mains de ses collaborateurs d'office, demeure inactif, impuissant et stérile. Le secret pour le prêtre d'être un saint dans toute sa vie et un apôtre victorieux des âmes, c'est d'être en perpétuelle préparation et en perpétuelle action de grâces du Sacrifice quotidien de l'autel. Trois grandes raisons nous le persuadent : l'exemple de Jésus-Christ ; — la nature même de notre sacerdoce ; — la solennelle injonction de l'Eglise lors de notre ordination.

I

L'exemple de Jésus.

Nous sommes prêtres comme Jésus, par la communication de son propre sacerdoce ; il nous a agrégés à son être sacerdotal comme des membres vivants et nous ne formons avec cet unique Chef qu'un seul prêtre. Nous sommes donc tenus de faire son œuvre sur son modèle, sous sa conduite et dans les mêmes dispositions que lui.

Or, Jésus n'est venu et n'a vécu que pour se préparer à l'oblation de son Sacrifice sur la croix (1) ; — et toutes les institutions par lesquelles il se survit n'ont pour but que d'en répandre les effets dans les âmes et de les y assurer.

I. — Le Verbe ne s'est incarné que pour offrir à Dieu, au nom de l'humanité coupable, le sacrifice du Calvaire. C'est en sa mort sur la croix que consistait la satisfaction à donner à Dieu, la rédemption à conférer aux hommes : en sa mort, et non en ses prières, ni en ses travaux, ni en ses douleurs mêmes : toutes ces choses satisfaitives si précieuses et si puissantes, sans la mort, étaient insuffisantes. Elles n'ont eu de valeur rédemptrice que par la mort qui les a achevées. Et comme sa

(1) Hebr., x, 5.

mort a été la fin de toutes ses œuvres, de toute sa vie, on peut, on doit dire que le Christ n'est venu que pour mourir. Or, sa mort, c'est le sacrifice, c'est la messe auguste du Verbe Incarné.

Dieu ayant décidé, dans sa Justice souveraine, de ne recevoir satisfaction que d'un sacrifice proportionné aux excellences et aux droits de sa Majesté infinie lésée par le péché de l'homme, il fallait, pour le lui offrir et le lui faire agréer, un prêtre d'infinie dignité et une victime de valeur infinie aussi, pour compenser l'offense qui avait pris, en s'attaquant à l'Être divin, une malice infinie. Ce prêtre ne pouvait être que le propre Fils de Dieu, égal à son Père, qui de toute éternité trouve en lui ses bienheureuses complaisances. Mais, être prêtre, c'est être médiateur, et la médiation suppose que celui qui l'accomplit se place entre l'offensé et le coupable, pour solliciter le pardon du premier en retour des satisfactions consenties par le second. Solliciter, c'est prier, et personne ne prie s'il ne confesse qu'il est inférieur à Celui qu'il implore. Egal au Père de nécessité éternelle, le Verbe ne le peut donc prier que s'il se rend inférieur à lui par l'adjonction d'une nature créée, qu'il revêtira d'ailleurs d'une dignité infinie en la défiant par l'union personnelle qu'il contractera avec elle. Voilà l'Incarnation nécessaire. Elle constitue le Verbe prêtre de Dieu, parce qu'elle le fait médiateur, en réunissant en sa Personne la Divinité et l'Humanité dans un mutuel amour. Médiateur, le Verbe Incarné ne l'est pas comme le pourront être ceux à qui Dieu en donnera le pouvoir. Que ce pouvoir soit passager ou permanent en eux, il n'y est toujours qu'accidentel : c'est un don, une mission, un pouvoir, une dignité qui leur adviennent. Tandis que le Verbe Incarné est médiateur par la constitution même de son être de Dieu et d'homme tout ensemble. Il tient perpétuellement réunis en lui les deux parties : la Divinité et l'Humanité. Il est donc médiateur par essence.

Mais " être médiateur, dit saint Thomas, c'est être prêtre (2) " Le Christ Jésus est donc prêtre par essence ; l'Incarnation est son investiture sacerdotale, et le sacerdoce est en lui l'état fondamental. Non seulement l'Incarnation le fait prêtre en le constituant médiateur, mais elle lui met en main la victime qui lui convient : sa sainte humanité, qui lui appartient en tout droit, sur laquelle il a pouvoir de vie et de mort, parce qu'il en est le Créateur.

Mais si le Verbe Incarné est prêtre par essence, son sacer-

(2) *Proprie officium sacerdotis est esse mediatorem inter Deum et populum. — Unde Christo maxime convenit esse sacerdotem. — 3 P., q. XXII, a. I, c.*

doce n'attendra pas pour s'exercer le concours de telles ou telles circonstances. Secrètement ou publiquement, il s'exercera sans discontinuer, dès le moment où il sera constitué : et c'est pourquoi le premier moment de l'existence du Verbe Incarné est le commencement de son sacrifice. Il le consommera sur le Calvaire : il l'inaugure, dès qu'il y entre, dans le sein de sa Mère, consacré par cette oblation solennelle, encore que mystérieuse, comme le premier et le plus auguste des sanctuaires. Entendons les paroles de l'*Introït* du sacrifice offert par l'unique prêtre parfait : "*Ingressus mundum dicit : Hostiam et oblationem noluit ; holocaustata pro peccato non tibi placuerunt, corpus autem aptasti mihi. Tunc dixi : Ecce venio : in capite libri scriptum est de me, ut faciam, Deus, voluntatem tuam* : je viens pour faire ta volonté, ô mon Père, et pour te satisfaire. Tu ne veux plus des sacrifices anciens : (prêtres et victimes, insuffisants par nature, sont souillés par le péché). Mais tu m'as fait un corps : le voici ; je te l'offre en holocauste ; et cette résolution, qui exécute ta volonté sur moi, elle est plantée à jamais dans le milieu de mon cœur : Mon Dieu, je le veux (3) ! "

Ainsi, le premier acte inscrit " en tête du livre de la vie " du divin Prêtre est son oblation à la mort sanglante de la croix, où il sera consumé en " hostie d'holocauste. " Trente-trois ans sépareront le commencement de la consommation : mais le Christ vivra en être offert, consacré, immolé déjà, et sa vie tout entière ne sera que le déploiement de cette action sublime de son sacrifice, une préparation et un acheminement à sa sanglante consommation par la mort.

Sa naissance, son enfance, son adolescence et sa vie publique ne sont que les divers actes préparatoires de ce sacrifice et en portent le caractère. — L'Ange proclame sur son berceau " qu'il sauvera le peuple de ses péchés " : c'est annoncer sa mort : car " il ne se peut faire aucune remise du péché que par l'effusion du sang (4). " Et voilà la raison de la pauvreté, de l'humiliation, des souffrances et des larmes de la crèche : cet enfant d'un jour, qui est le Fils de l'Éternel, et qui jouit de la

(3) Les paroles du Christ entrant en ce monde, que cite saint Paul, sont ainsi rapportées dans la prophétie du psaume XXXIX ; la paraphrase que nous en donnons se compose des unes et des autres : *Sacrificium et oblationem noluit ; aures autem perfecisti mihi. Holocaustum et pro peccato non postulasti : tunc dixi : Ecce venio. In capite libri scriptum est de me ut facerem voluntatem tuam : Deus meus, volui, et legem tuam in medio cordis mei.*

(4) *Et sine sanguinis effusione non fit remissio.* — Hebr., IX, 22.

plénitude de la raison divine et de la raison humaine, s'offre et s'immole, parce que, prêtre et victime déjà, il prélude au sacrifice qu'il achèvera sur la croix. — Ce qu'il accomplit silencieusement dans la crèche obscure, il le veut déclarer publiquement au grand jour : et voici, conduisant sa Mère qui le porte, " que s'avance vers son Temple le Prêtre souverain (5). " Il remplit de son esprit sacerdotal le vieux Siméon, et s'élevant par ses mains entre le monde coupable et le Très-Haut, il proclame par ses lèvres tremblantes qu'il est la Victime qui sera immolée par la " contradiction (6) ", poussée jusqu'à la mort violente de la crucifixion. — Les trente années de recueillement à Nazareth permettent à ce Prêtre qui " grandit en âge et en sagesse " les longues préparations de la prière secrète, pendant que les fatigues qui brisent son corps, et les sueurs qui inondent son front, et ses mains qui se durcissent dans le rude travail du bois, continuent d'immoler la Victime qui sera achevée sur le bois de la croix. — Sa vie publique s'inaugure dans la prière humiliée et le jeûne au désert ; la solitude des nuits le voit prosterné devant Dieu, exerçant la fonction sacerdotale par excellence de l'oraison : elle se terminera, la veille de sa mort, dans la prière ardente du Cénacle et dans la prière douloureuse de l'agonie. Et les soins d'un apostolat qui se répandra dans les bourgades comme dans les villes, l'embaras des foules qui le harceleront, la multitude des guérisons et des conversions qui l'épuiseront en tirant de lui " les vertus de vie qu'il porte en lui ", rien ne pourra lui faire perdre de vue le Calvaire où il doit consommer son sacrifice dans la mort sanglante. Toutes les œuvres de cet accablant ministère lui serviront au contraire à s'y préparer, parce que sa pensée y sera toujours attachée, et son désir ardemment tourné. Il en parlera dans l'intimité avec ses apôtres ; il l'annoncera ouvertement au peuple : c'est jusqu'à sept fois que retentit dans l'Évangile la prophétie de sa passion et de sa mort (7) ! Bien loin de la fuir, il la désire comme un baptême dont le retardement le torture (8) ; il la préfère à toute joie et méprise le mépris qu'elle

(5) Et statim veniet ad templum suum Dominator quem vos quaeritis. Ecce venit. — Mal., III, I.

(6) Ecce positus est hic... in signum cui contradicetur. — Luc., II, 34.

(7) Ecce ascendimus Jerosolymam et Filius hominis tradetur, etc. — Matt., XX, 18, X, 38 ; Marc., IX, 30, X, 33 ; Luc., IX, 22, XXIV, 31 ; Joan., III, 14.

(8) Baptismo habeo baptizari : et quomodo coarctor usque dum perficiatur ! — Luc., XII, 50.

lui apporte (9) : il repousse Pierre qui l'en veut détourner par affection, comme un agent de Satan (10). Il l'appelle son exaltation et sa gloire (11). Il demande instamment à son Père d'en laisser sonner l'heure bénie (12). Il n'a cessé de se sanctifier pour s'en rendre digne (13). — En vérité chacune des années, chacun des jours de la vie de ce divin Prêtre fut un degré de l'autel du Calvaire, gravi par lui sans s'arrêter jamais ; chacun de ses actes fut une préparation à ce sacrifice suprême ; il n'a vécu que pour mourir, dans l'esprit et dans le désir toujours plus ardent, dans l'opération même déjà commencée de sa mort, c'est-à-dire du Sacrifice auguste pour la consommation duquel il s'était, en s'incarnant, constitué le prêtre très saint en même temps que la victime très pure.

II. — N'étant venu en définitive que pour accomplir le sacrifice de la mort et n'ayant vécu que de s'y préparer, le Sauveur n'a établi les différentes institutions où il se survit que pour continuer l'oblation de ce sacrifice redoutable et tant aimé pourtant ; pour en assurer et en appliquer les fruits. Ces institutions de la survivance de Jésus-Christ sont surtout : l'Eucharistie, l'Église, le Sacerdoce ; elles ne sont, en réalité, que des moyens, pour le " Prêtre fidèle qui demeure éternellement," d'assurer à jamais la perpétuité de son sacrifice et sa fécondité. L'Eucharistie lui en donne la victime toujours immolée, jamais consumée ; l'Église lui en tient l'autel dressé sur toute la surface de la terre ; le sacerdoce lui en fournit le ministre toujours debout : et de ces trois sources s'épanche à jamais dans le monde des âmes la rédemption opérée par le sacrifice une fois offert sur le Calvaire. Certes ces institutions sont merveilleuses ; elles supposent, de la part du Christ, à les établir et à les soutenir, des prodiges de puissance, des effusions d'amour, des dépenses de vie, que les obstacles à vaincre rendent encore plus incompréhensibles. Mais il est prêtre à jamais ; le prêtre n'a de raison que l'oblation du sacrifice : le

(9) *Proposito sibi gaudjo sustinuit crucem, confusione contempta.* — Heb., XII, 2.

(10) *Vade post me, satana, scandalum es mihi : quia non sapis ea quæ Dei sunt, sed ea quæ hominum.* — Matt., XVI, 23.

(11) *Cum ergo exisset (Judas ad tradendum eum) dixit Jesus : Nunc clarificatus est Filius hominis.* — Joan., XIII, 31. — *Sicut exaltavit serpentem Moyses in deserto, ita exaltari oportet Filium hominis.* — Joan., III, 14.

(12) *Pater, venit hora : clarifica Filium tuum ut filius tuus clarificet te.* — Joan., XVII, 1.

(13) *Joán.. XVII, 19.*

Sauveur passera à travers toutes les difficultés, affrontera tous les risques, subira toutes les peines qui se rencontreront à cette œuvre, mais son sacrifice sera réellement perpétué et les fruits assurés aux générations de tous les temps.

C'est pour ce dessein d'assurer la victime de son sacrifice, qu'il institue l'Eucharistie, au prix de quelles épouvantables humiliations ! Certes, le Fils de Dieu s'était anéanti, selon le mot de saint Paul, en prenant la condition de créature dans le sein de la Vierge Immaculée ; il était descendu plus bas en subissant l'ignominie de la mort dans un tombeau. Mais du moins, il en était sorti victorieux et son glorieux repos à la droite de son Père le vengeait largement du douloureux et humiliant labeur de sa mort. Or, instituer l'Eucharistie, c'est redescendre dans la mort, se livrer inerte, sans action et sans défense, dans la froide poussière d'un peu de pain, à la volonté de l'homme, plus souvent mauvaise que bonne, plus oublieuse et ingrate que fidèle et reconnaissante ; c'est s'exposer aux trahisons secrètes des consécérations sacrilèges et des communions indignes, aux profanations les plus abominables. Ah ! la triste condition et l'ingrat labeur, pires que l'état et la tâche de sa vie mortelle ! Mais, Père éternel, il se sait toujours chargé des intérêts de Dieu et de ceux du peuple, qu'il ne peut satisfaire les uns les autres que par la vertu de son Sacrifice, qui le réclame comme l'unique victime suffisante : il se fera sacrement afin de se pouvoir offrir sur les autels en victime aussi véritablement immolée qu'au Calvaire, pour la gloire de son Père et pour le salut de son peuple : *Hic est sanguis meus qui pro vobis effundetur !*

C'est une autre merveille de puissance et d'amour que l'Église, qu'il s'est formée de la masse de l'humanité corrompue et condamnée, mais qu'il a lavée dans son sang, fait entrer dans son Cœur pour lui communiquer sa propre vie, et qu'il en fait sortir toute belle, toute parée, semblable à lui, digne de lui, avec la charge glorieuse de faire son œuvre en lui formant la famille des enfants régénérés qu'il doit présenter à son Père au dernier jour.

Pour lui permettre d'accomplir avec succès cette tâche immense, il s'immoie chaque jour pour elle afin de verser chaque jour entre ses mains la plénitude des trésors de grâces, de vertus et de mérites acquis sur le Calvaire. Il la nourrit de sa chair et de son sang pour remplir ses fécondes mamelles du lait vivifiant dont elle doit abreuver ses enfants. Il demeure en personne avec elle sans la quitter d'un seul jour, comme son époux fidèle, pour la protéger, la conduire et la consoler. Tout

en permettant qu'elle soit constamment attaquée par des ennemis qui veulent sa mort, il la garde immortelle par le Pain de résurrection dont il l'alimente, et tandis que les princes de ce monde se liguent pour arrêter sa marche conquérante et réduire son empire, il l'étend sans cesse jusqu'aux extrêmes limites des continents connus. Toute cette magnifique économie, si riche et si bienfaisante, de la sainte Église, le Christ l'a établie et la maintient pour que cette épouse reconnaissante lui offre un autel qui, tendu "de l'Orient à l'Occident, lui permette d'offrir et de sacrifier au nom de son Père, plus grand que la terre et les cieux, l'Hostie pure⁽¹⁴⁾" qui le satisfait et le glorifie. Car pour sa responsabilité de prêtre du Très-Haut, ce qui importe avant tout, c'est que son sacrifice soit toujours célébré, pour que Dieu soit toujours adoré comme il le mérite ; c'est qu'il soit partout célébré, pour que toutes les mottes du champ du Père de famille soient arrosées de son sang, et que tous les enfants de Dieu qui les habitent soient chaque jour davantage enrichis de la grâce du salut, qu'il ne cesse de demander à son Père avec la certitude d'être écouté (15).

Où l'esprit demeure confondu, c'est devant ce suprême et permanent miracle opéré par "le Prêtre fidèle à bien gouverner la maison de Dieu (16)" pour se survivre : je veux dire le Sacerdoce, cette merveille, jaillie du plus grand effort de son Cœur en même temps que l'Eucharistie elle-même. Du reste elle lui est étroitement liée par sa raison d'être même. Elle a pour but de permettre à la divine Victime de se faire sacrifier jusqu'à la fin des temps par des représentants visibles, lorsque sa gloire aura retiré le Prêtre souverain derrière le voile du Saint des saints éternel et que sa condescendance pour nous, en le ramenant sur cette terre, l'aura caché sous le voile impénétrable du Sacrement. Le Christ, qui seul porte en lui la plénitude parfaite du sacerdoce (17), se plaît à le communi-

(14) *Ab ortu solis usque ad occasum, magnum est Nomen meum in gentibus, et in omni loco sacrificatur et offertur nomini meo oblatio munda, quia magnum est Nomen meum in gentibus, dicit Dominus exercituum. — Mal., I, II.*

(15) *Et alii quidem plures facti sunt sacerdotes, idcirco quod morte prohiberentur permanere : Hic autem eo quod maneat in æternum, sempiternum habet sacerdotium. Unde et salvare in perpetuum potest accedentes per semetipsum ad Deum : semper vivens ad interpellandum pro nobis, — Hebr., VII, 23-25.*

(16) *Moyses quidem fidelis erat in tota domo ejus tanquam famulus, Christus vero tanquam filius in domo sua. — Hebr., III, 5,*

(17) *Sacramentum Eucharistia continet ipsum Christum in quo est tota sacerdotii plenitudo. — Q. LXIII, a. 5, c.*

quer à des créatures qu'il se choisit parmi toutes les autres, pour collaborer avec lui à sa grande œuvre, l'œuvre de son sacrifice ; pour l'opérer non-seulement en son nom, par une délégation reçue de lui, mais en sa propre personne (18), par une union si étroite de lui avec eux qu'elle constitue une sorte d'identification du prêtre secondaire avec l'unique Chef du sacerdoce. L'élu devient membre de l'être sacerdotal de Jésus par l'impression du caractère, qui n'est autre chose que l'assimilation parfaite à Jésus, ministre du Sacrifice public et recteur du peuple de Dieu dans les voies du salut. C'est ce qui permet à saint Thomas de dire que "le prêtre de la nouvelle Loi agit dans la personne même de Jésus-Christ : *Sacerdos novæ legis in persona Christi operatur* (19) ;" explication de cette parole de la plus ancienne tradition, si glorieuse pour nous : *Sacerdos alter Christus*.

Quelle abondante communication de lui-même ne suppose pas cette assumption par le Christ de l'heureux appelé au sacerdoce ! Jamais, sauf en l'unique maternité de Marie et en l'unique paternité de Joseph, le Christ se donna-t-il autant à aucune créature ? Il lui met en main sa propre puissance, il le constitue le dépositaire de sa Sainteté, il le fait le confident de son amour. Le prêtre aura toute puissance non seulement sur la nature et sur les âmes, mais sur le Christ lui-même, en la substance duquel il changera la substance d'un peu de pain, immobilisant son Créateur et son Juge sous les humbles apparences du Sacrement. Le Christ revêtira son âme de sa sainteté sacerdotale, la plus pure et la plus haute des formes de la sainteté en lui : et quand de ses lèvres le prêtre aura fait naître dans ses mains "le Saint de Dieu", il continuera de porter toutes les vertus et de disposer de tous les instruments de la sainteté, et il aura la noble mission de la cultiver dans les âmes. L'amour de Jésus ira plus loin encore pour cet être de ses prédilections : le consacrant au jour de son sacerdoce pour son ami, il lui confiera non seulement ses secrets, ses desseins et ses peines, les âmes qu'il aime plus que son sang, mais encore lui-même. Il se donnera à lui et s'abandonnera à sa garde, à sa fidélité, sans réserve, sans limite et sans garantie. Son corps et son sang, sa sainte humanité et sa divinité, le Christ réel et total, le Fils du Dieu vivant, le prêtre en disposera en

(18) Forma hujus sacramenti profertur quasi ex persona Christi loquentis. — Q. LXXVIII, a. I, c.

(19) Christus fons est totius sacerdotii : nam sacerdos legalis erat figura Christi : sacerdos autem novæ legis in persona ipsius operatur. — Q. XXIII, a. 6, c.

maître et en maître absolu ; dans ses mains le Christ glorieux, adoré à la droite du Père dans le ciel, sera ce que voudra le prêtre : aimé ou oublié, honoré ou méprisé, donné avec zèle et discernement pour la vie des âmes et pour sa gloire, ou retenu captif et stérile, ou, hélas ! livré et profané pour la mort des âmes et pour son déshonneur.

Quel comble de puissance, et de sainteté, et d'amour est donc le sacerdoce !

Et quand nous considérons ce que sont ceux à qui le Christ se confie avec cet amour, ceux qu'il entraîne dans les splendeurs de sa sainteté et fait entrer dans les abîmes de sa puissance, ceux qu'il unit à lui dans une ressemblance si parfaite et par une participation si complète à son être sacerdotal qu'en vérité ils sont devenus lui et qu'il est devenu eux pour l'éternité, nous ne le pouvons comprendre, et, pour l'admettre, il faut que la foi nous ordonne de le croire ! C'est bien le cas de nous appliquer ce que saint Paul disait de lui-même et des Apôtres, les premiers prêtres de Jésus : " Dieu s'est plu à choisir pour cette sublime vocation ce qui était l'ignorance, et ce qui était la faiblesse, et ce qui était l'ignominie, et ce qui n'était pas et n'avait aucun nom (20)." — Et pour peu que nous descendions au fond de nous-mêmes, nous entendrions quels échos feront à l'humble confession de l'Apôtre notre ignorance, ennemie de tout travail illuminateur ; et notre facilité funeste à l'erreur ; et notre faiblesse, notre inconstance dans le bien, notre lâcheté pour en soutenir la poursuite et nos invincibles attraites pour le mal ; et nos bassesses, et nos félonies, et nos servitudes morales, et nos péchés, nos péchés affreux et nombreux peut-être, dont le souvenir remplit notre âme de honte et nous oblige à nous mépriser nous-mêmes, comme Dieu nous devrait mépriser avec tant de justice !

Certes, il y avait dans cette connaissance de notre infirmité native et incurable, des fautes dont nous l'avions aggravée et de celles que nous devons commettre encore, même après qu'il nous aurait choisis, de quoi faire reculer le Chef adorable du Sacerdoce, par une invincible répugnance et un insurmontable dégoût. Mais s'il ne nous élisait pas, s'il ne nous faisait pas ses ministres authentiques et les organes visibles de son invisible sacerdoce, le Sacrifice de sa mort ne serait pas perpétué par une incessante rénovation ; le Père n'en verrait pas

(20) Videte vocationem vestram, fratres : quia non multi sapientes secundum carnem, non multi potentes, non multi nobiles : sed questulta sunt mundi elegi Deus... et infirma... et ignobilia mundi et contemptibilia, et ea quæ non sunt... I Cor., 1, 26.

monter vers lui la satisfaction toujours rendue, ni le monde descendre sur lui les effusions de vie toujours jaillissantes. Alors, prêtre avant tout, voulant à tout prix perpétuer l'action rédemptrice de son sacrifice, il a passé à travers toutes les répugnances et par-dessus tous les obstacles, et il a dit à ces êtres d'ignorance, d'impuissance et d'indignité, s'engageant d'ailleurs à se faire leur "sagesse, et leur justice, et leur sainteté, et leur inépuisable rédemption (21)" : "Faites ce que j'ai fait moi-même, en mémoire de moi. *Hoc facite in mei memoriam !* Prenez du pain, prenez du vin, changez-les en mon corps et en mon sang ; et offrez mon corps et mon sang pour vous et pour la rémission des péchés de tous. Faites cela tous les jours, vous ne le sauriez trop faire ; faites-le jusqu'à mon dernier avènement : et toutes les fois que vous le ferez, c'est ma mort que vous rappellerez, c'est l'œuvre de ma mort que vous opèrerez, c'est la glorification de ma mort que vous donnerez à mon Père, c'est la rédemption de ma mort que vous répandrez dans les âmes : *Hæc quotiescumque feceritis, mortem Domini annuntiabitis, donec veniat !*"

Dans le Sacerdoce, dans l'Église comme dans l'Eucharistie, qui sont les institutions où il se survit, l'adorable Pontife de nos âmes ne poursuit donc qu'un but : perpétuer et étendre l'œuvre de son Sacrifice ; il n'était venu des cieux que pour l'offrir et il n'avait vécu trente trois ans que pour s'y préparer : toute l'existence du Verbe Incarné, aussi bien dans sa phase mortelle que dans sa phase eucharistique, converge donc vers son Sacrifice à offrir ou vers son Sacrifice offert à appliquer ; il est bien le prêtre parfait vivant pour l'autel et de l'autel, "élu parmi tous les hommes, incarné et sanctifié pour être leur médiateur auprès de Dieu, pour présenter en leur nom l'oblation du sacrifice : *Ex hominibus assumptus, pro hominibus constituitur in iis quæ sunt ad Deum, ut offerat dona et sacrificia.*"

Prêtres, voilà notre type et notre modèle : "Tout prêtre : *omnis pontifex,*" est élu pour agir comme Jésus, à l'exemple, dans les dispositions et les vues, "dans la Personne même de Jésus." S'il n'a vécu que pour son sacrifice et de son Sacrifice, pouvons-nous mieux faire que lui ? Et ne voudrions-nous pas vivre pour notre Messe à célébrer dignement et de notre Messe à appliquer fructueusement, c'est à dire, faire de notre Messe, qui est la première fin de notre sacerdoce, la règle suprême de notre vie sacerdotale ?

(21) *Ex ipso autem vos estis in Christo Jesu, qui factus est nobis sapientia a Deo, et justitia et sanctificatio et redemptio. — V. 30.*

Ce que l'exemple du Prêtre parfait, notre Chef, nous persuade, — la raison de foi nous le démontre, — le Pontife qui nous consacra prêtres de Jésus-Christ nous l'a ordonné en termes exprès : deux considérations qu'il nous reste à faire.

A. TESNIÈRE

de la Congrég. du T. S. Sacrement.



RETRAITE MENSUELLE



Sur la Crainte de Dieu

1. Celui qui craint le Seigneur fait pénitence de ses péchés passés, veut à tout prix satisfaire pour eux afin d'en éviter la peine temporelle et éternelle. — Or, moi, prêtre du Seigneur, ai-je bien l'habitude de me repentir, véritablement, sincèrement, de tout cœur, de mes péchés même des moindres, et est-ce que je saisis volontiers toute occasion de faire de *dignes fruits* de pénitence ?

Ne dois-je pas plutôt constater que je néglige de satisfaire à la justice divine par l'aumône, la mortification corporelle, ou par l'acceptation généreuse des croix de la vie ?

2. Celui qui craint Dieu évite soigneusement tout péché léger comme grave. — N'ai-je jamais commis de péchés graves ?

Est-ce qu'au moins j'évite les péchés véniels commis délibérément ? Est-ce que, pour ne pas déplaire à Dieu, je fuis tout péché véniel moins délié ? Quelle horreur ai-je du péché ? Me répugne-t-il assez pour préférer mille fois mourir que d'en souiller mon âme une seule fois ?

3. L'âme qui craint Dieu se rappelle les menaces divines à l'heure de la tentation — Comment me comporté-je dès que je suis tenté ? Est-ce que je résiste ? Est-ce promptement, généreusement, adroitement, produisant un acte d'amour de Dieu dans chaque tentation plus forte ?

4. Celui qui craint Dieu accepte avec foi de la main du Maître souverain, toutes les tribulations de la vie, toute disgrâce soit privée soit publique. — Ne vois-je point venir avec trouble, ne m'arrive-t-il pas même de repousser toute souffrance dès qu'elle se présente ?

N'ai-je jamais murmuré contre la divine Providence comme si je doutais de la bonté ou de la puissance de mon Dieu ?

5. Celui qui craint le Seigneur évite soigneusement de violer l'ordre divin le plus léger. — Est-ce que, depuis que je suis prêtre du moins, je puis me féliciter d'avoir observé tous les commandements de Dieu ? N'y en a-t-il pas que j'enfreins plus fréquemment ?

6. Le prêtre craignant Dieu rejette tout esprit de présomption, esprit qui fait que l'on compte sur la miséricorde divine pour pécher plus librement. — Ne me suis-je pas surpris parfois à trop présumer ainsi de la miséricorde de Dieu ?

7. Quiconque a la véritable crainte de Dieu dans le cœur, considère volontiers et fréquemment ce qui conserve en l'âme cette crainte salutaire, ce qui l'augmente de jour en jour. Telle est la sérieuse considération de la justice de Dieu, de la sévérité de ses jugements, de la gravité effroyable du péché.

N'ai-je pas trop horreur de méditer les vérités éternelles ? Mes méditations sur la mort, le jugement, l'enfer, le malheur du prêtre esclave du péché, ne sont-elles pas trop rares, trop froidement faites ?

O mon Dieu, "pénétrez ma chair de la crainte de vos jugements."

Quand pourrais-je avec vérité dire comme saint Bernard : "Je tremble en tout mon être et je suis saisi de stupeur au souvenir de cette région infernale : mes os eux-mêmes semblent s'entre choquer et frémir."



Réponses Liturgiques

Évangile. — Le dernier Évangile doit se dire comme le premier, le prêtre étant un peu tourné vers sa gauche.

Lorsqu'une Vigile est en occurrence avec une fête majeure et que l'Évangile de cette fête est le même que celui de la fête que l'on célèbre, v. g., la fête du mercredi des Quatre-Temps de l'aveugle avec l'Octave de l'Immaculée Conception ou de la fête de l'Expectation de la sainte Vierge, on doit, à la fin de la messe, lire l'Évangile de la Vigile.

Distribution de la sainte Communion aux religieuses. — Lorsque, avant ou après la messe, on doit distri-

buer la sainte Communion aux religieuses seulement, si la grille est derrière le chœur ou même de côté, mais éloignée de l'autel, le prêtre doit, après la récitation du *Confiteor*, déposer le ciboire sur la fenêtre du chœur et la dire le *Misereatur* et les autres prières.

Messe de die anniversario et de III, VII, et XXX, — Le décret N. 3753 du 2 décembre 1891 ne parle que des messes chantées ; dès lors on ne peut, à moins d'un privilège, dire ces messes les jours de fêtes du rit double. — On peut toutefois, le jour de la mort ou le jour qui suit la nouvelle de la mort, dire une messe privée.

Orgue. — Il est interdit à l'organiste d'accompagner le chant de la Préface et de l'Oraison dominicale pendant la grand'Messe. (S. R. C. 3800. Firmana.)

Chapelet. — Un chapelet indulgencié perd, croyons-nous, ses indulgences si on en change la monture, car dès lors il cesse un instant d'être un *chapelet* ; à moins toutefois qu'en le remontant on ait soin de ne pas défaire le chapelet en entier et que la majeure partie des grains soit toujours réunie soit à l'ancienne monture soit à la nouvelle. Dans ce cas, nous ne croyons pas qu'en payant le prix de la monture le chapelet perde ses indulgences.

Oratoires. — L'obligation de dire au moins deux messes par semaine dans les oratoires privés où, d'après un indult particulier, on conserve le Très Saint Sacrement, ne concerne pas l'oratoire principal des religieuses, qui est considéré par les décrets comme oratoire semi-public.

Litanies. — Plusieurs fois déjà nous avons publié les décrets qui interdisent la récitation publique, même présidée par un laïque, de Litanies qui ne sont pas approuvées. — Cette interdiction ne concerne pas seulement les églises paroissiales, mais tout lieu consacré au culte. — De plus, les dernières instructions de Léon XIII sur l'*Index* défendent absolument l'impression de litanies qui ne seraient pas approuvées par l'Évêque. (Cap. XII, N. 19.)

Des images. — Le Chapitre VI de l'*Index*, N. 15, interdit formellement l'impression des images de piété qui n'auraient pas reçu l'approbation de l'Ordinaire.

Consécration des autels portatifs ou pierres sacrées. — Par un décret du 16 septembre 1891, la Sacrée Congrégation a déclaré que les autels portatifs dont le sépulcre n'est pas fermé avec une tablette de pierre et scellé

avec du ciment, ne doivent pas être tolérés, et dès lors il est nécessaire de les consacrer de nouveau selon la forme *breviori* qu'indique la Congrégation des Rites à chaque demande qui lui est faite par les Ordinaires. — Nous croyons être dans le vrai en indiquant que la majeure partie des autels portatifs de nos églises sont dans cette condition, et par conséquent leur consécration doit être validée. Il ne faudrait pas cependant attribuer cet état de choses à l'incurie des consécrateurs, mais bien à une omission regrettable dans la Rubrique du Pontifical. En effet, la Rubrique de la consécration des autels portatifs ne parle ni de la tablette de pierre, ni de la bénédiction du ciment, ni de la manière dont le sépulcre doit être scellé, mais se borne à dire : “ *Recondit (Pontifex) venerenter Reliquias... et sepulchrum Reliquiarum hujusmodi claudit* ”, tandis que dans la consécration de l'autel fixe, non seulement la bénédiction du ciment est indiquée, mais encore la Rubrique détaille la manière de sceller le sépulcre : “ *Et mox ponit et coaptat tabulam, seu lapidem super sepulchrum, claudens illud... Tunc, prius incipiente, cæmentarii cum cæmento benedicto firmant ipsam tabulam seu lapidem super sepulchrum.* ” (Qu'il nous soit permis d'exprimer respectueusement le vœu que cette omission soit réparée dans la prochaine édition du Pontifical.)

Dès lors, comme le Pontifical n'indique pas la bénédiction du ciment, et ne dit rien de la tablette avec laquelle doit être fermé le sépulcre, on s'est borné, jusqu'à ce que la Sacrée Congrégation se soit prononcée, à sceller les Reliques avec de la cire d'Espagne sur laquelle l'Evêque consécrateur apposait son sceau épiscopal.

Or, pour consacrer valablement une pierre sacrée, ainsi que le déclare la Sacrée Congrégation, dans les nouveaux décrets, il faut, après le psaume *Miserere* et l'oraison *Deus qui es visibilibus omnium rerum*, etc., que le Prélat consécrateur prenne la formule de la bénédiction du ciment à la consécration des autels fixes : *Oremus, summe Deus qui summa et media*, etc., puis, après avoir déposé les reliques dans le sépulcre, mette au-dessus la petite pierre qui doit le sceller et la cimente d'après la Rubrique de l'autel fixe, avec le ciment béni, sans y apposer son sceau.

S'il y a plusieurs pierres à consacrer, il suffit que le Pontife mette du ciment sur l'un des sépulcres, et pendant qu'il dépose les reliques dans les autres pierres, les assistants peuvent cimenter et fermer les sépulcres.

Quant aux pierres qui ne sont pas consacrées dans ces

conditions, la Sacrée Congrégation a déclaré qu'elles ne peuvent pas être tolérées et doivent être consacrées de nouveau. Il faut, pour cela, s'adresser à l'Ordinaire, qui obtiendra de la Sacrée Congrégation l'autorisation de valider leur consécration *per formam breviorum*, soit par lui même, soit par de simples prêtres, comme l'ont déjà obtenu un grand nombre d'Evêques en France.

Saint Viatique. — Lorsqu'on ne porte qu'une seule hostie chez les malades, on peut purifier la pyxide immédiatement après la communion, dans le vase qui sert à la purification des doigts.

Aubes. — Pour obtenir le privilège d'user les aubes dont la majeure partie est en coton, il faut s'adresser à l'Ordinaire qui, s'il n'a pas le pouvoir de l'accorder, le demandera à la Sacrée Congrégation.

Messes pro defunctis. — La prose des défunts doit se dire à toutes les messes privilégiées, chantées ou non chantées, c'est-à-dire *in die obitus*, les 3^e, 7^e et 30^e jours, à l'anniversaire, et à toutes les messes chantées.

Statues des Saints. — Il n'est nullement interdit de mettre sur les autels la statue d'un saint revêtu de l'habit de son Ordre. Ce qui est défendu, c'est de le revêtir de l'habit d'un Ordre dont il ne faisait point partie. — De plus, le Concile de Trente défend de mettre dans une église une statue dont le type ne serait pas reconnu par l'Eglise, ou approuvé par l'Ordinaire. (Sess. XXV, de *Invocat. et Venerat. SS.*)

Des suffrages des Saints aux fêtes semi-doubles. — I. Tout prêtre attaché à une église publique, consacrée ou non consacrée, est tenu, aux suffrages, de faire mémoire du Titulaire de l'église, même si dans cette église on a coutume de faire mémoire du Patron du lieu.

II. On ne doit jamais faire mémoire, aux suffrages, des Mystères ou des Saints dont on fait l'office en ce jour, v. g. de la sainte Vierge si on fait l'office de l'Immaculée Conception ; de la Croix ou du Saint Sacrement si on fait l'office votif de la Passion ; des saints apôtres Pierre et Paul si on fait l'office votif de ces saints Apôtres, ni de saint Michel si on fait l'office votif des saints Anges. Ce dernier cas cependant est une exception : on ne fait pas mémoire de saint Michel parce que l'Oraison de saint Michel est la même que celle des saints Anges, tandis qu'on devrait faire mémoire de saint Gabriel ou de saint Raphaël, s'ils étaient Titulaires, le jour où on ferait l'office votif

des saints Anges, parce que les deux oraisons sont différentes de celle de l'office.

III. De même lorsque le Titulaire de l'église a déjà sa mémoire dans les suffrages, v. g. la sainte Vierge, saint Joseph, les saints Apôtres, il ne faut pas la renouveler. Ainsi, une église dédiée à saint Pierre-ès-Liens satisfait au précepte de faire mémoire du Titulaire par l'Antienne des suffrages des saints apôtres Pierre et Paul. De même une église dédiée à la sainte Vierge sous quelque titre que ce soit satisfait au précepte par la seule antienne et oraison des suffrages.

IV. Si l'office du jour, célèbre le même objet, mais envisagé sous une autre raison, qu'une mémoire des suffrages, v. g. la Nativité de Notre-Seigneur et la Passion, on fera les deux mémoires ; ainsi on fera mémoire du Saint Sauveur titulaire de l'église après la mémoire de la Croix aux fêtes du Carême ou à l'office votif de la Passion, et même au 2^e dimanche de Carême, bien que dans l'office il soit fait mention de la Transfiguration.

V. La mémoire du Titulaire doit être spéciale, et on ne satisferait pas au précepte, si, par exemple, dans une église dédiée à saint Nazaire, on faisait la mémoire commune à ses compagnons (28 juillet). Dans ce cas il faudrait ne faire mémoire que de saint Nazaire martyr, sans tenir compte de saint Victor, *P. M.*, de saint Innocent, *P. C.*, et de saint Celse, *M.*, qui sont honorés le même jour et dans le même office.

VI. On omet la mémoire de la sainte Vierge lorsqu'au chœur on a récité le petit office de la sainte Vierge d'après les Rubriques.

VII. La mémoire du Titulaire se fait selon l'ordre assigné par les Rubriques : les Anges, saint Jean Baptiste, saint Joseph, les saints apôtres Pierre et Paul, les autres Apôtres, les autres Saints.

VIII. En plus de la mémoire du Titulaire de l'église, les religieux doivent faire mémoire, aux suffrages, de leur saint Fondateur. — On ne doit pas, aux suffrages, faire mémoire des Patrons du Lieu, du Diocèse ou de la Province, à moins que la coutume en soit établie ; et, dans ce cas, si la dignité personnelle n'exige pas le contraire, on suit cet ordre : le Patron du Lieu ou de la Cité, puis celui du Diocèse, et enfin le Patron de la Province ou du Royaume.



Les Modèles du Prêtre Adorateur

LE VENERABLE M. OLIER

M. Olier est un des hommes qui ont le plus aimé l'Eucharistie ; la fondation des Séminaires et l'esprit de dévotion envers le Saint Sacrement dont il en fit l'âme, permettent d'ajouter qu'il est un de ceux qui l'ont servie le mieux et qui ont le plus fait pour sa gloire. Il est un de ces saints, non encore manifestés, que tout bon prêtre se plaît à prier, ordinairement quand il monte à l'autel, ou quand il veut raviver sa piété envers le Mystère qui est l'aliment de sa vie sacerdotale. — Nous allons butiner dans son histoire les traits les plus frappants de son amour, de sa foi, de son zèle pour l'Eucharistie.

Nous nous adressons ici surtout à nos chers confrères dans le sacerdoce. Dans la grande lutte de ces jours mauvais, nous cherchons à combattre l'indifférence qui envahit de plus en plus nos paroisses, et nous oublions trop peut-être que le grand remède est l'Eucharistie : puisse l'exemple d'un maître vénéré ranimer notre foi, et dans la lutte éloigner de nous le découragement ! Ce que M. Olier a fait, nous pouvons l'imiter : le monde est plus mauvais, c'est vrai, mais Dieu est tout-puissant, et son cœur n'a pas cessé de nous aimer dans le Sacrement où il nous offre des armes et des forces qui nous rendront victorieux, si nous voulons nous en servir fidèlement.

I

La dévotion au Très Saint Sacrement de l'autel fut comme le caractère distinctif de l'enfance aussi bien que de la vie tout entière de M. Olier : ses biographes sont unanimes sur ce point. Il naquit d'une famille illustre dans la magistrature, le 20 septembre 1608 et eut le bonheur d'être béni par saint François de Sales, qui alors se mourait à Lyon.

Tout enfant, quand il pleurait, sa nourrice n'avait pas d'autre ressource que de le porter à l'église, et la présence du Dieu de l'Eucharistie apaisait aussitôt ses cris, ce que n'avaient pu faire ni les caresses ni les menaces. Il n'avait que sept ans encore et déjà sa jeune âme s'était faite, on ne sait comment, une très-haute idée de l'excellence du saint sacrifice de la messe et de la sainteté nécessaire au ministre des autels :

“ Je pense, lisons-nous dans un de ses écrits, que les premiers desseins de la bonté de Dieu ont toujours été de me faire vivre en son Eglise en qualité de prêtre, vu que, dès l'âge de sept ans, j'avais une telle idée de la sainteté des prêtres, que dans mon pauvre esprit d'enfant, les voyant monter à l'autel, je les croyais ne pouvoir plus vivre que de la vie de Dieu, et qu'ils étaient si appliqués et consommés en lui, que je m'étonnais de les voir cracher. Je souffrais une grande peine de les voir tourner la tête, croyant qu'ils eussent tout-à-fait perdu l'usage de la vie, et qu'ils n'en avaient que pour Dieu, et pour faire le divin sacrifice, comme les Saints du Ciel, qui sont entièrement séparés de tout ce monde et morts aux choses d'ici-bas. Enfin je les croyais devoir être tout autres et tout changés, depuis qu'ils étaient revêtus de leurs habits sacerdotaux, et surtout depuis qu'ils étaient montés au saint autel. ”

Après de brillantes études théologiques faites en Sorbonne, M. Olier avant d'être revêtu du sacerdoce, et ayant été pourvu en commande de l'abbaye de Pibrac en Auvergne, se livra à la prédication, sans toutefois rompre entièrement avec le monde. Un voyage qu'il fit à Notre-Dame de Lorette changea complètement ses idées et ses goûts ; et à son retour, soutenu par les prières de quelques saintes âmes, il se donna tout entier à l'instruction des pauvres de Paris et au soulagement de leurs infirmités les plus rebutantes. Dès lors il prit la sainte habitude de la communion quotidienne et il fut fidèle jusqu'à sa mort à demander chaque jour au Dieu de l'hostie la force et le soutien de sa vie.

La vénérable mère Agnès de Jésus, prieure du couvent de Sainte-Catherine de Langéac, qui dépendait de l'abbaye de Pibrac, grande amante de l'Eucharistie, avait reçu de Dieu l'ordre de prier pour la sanctification de M. Olier, lequel se disposait alors à recevoir la prêtrise. Il avait longtemps hésité à recevoir cette dignité redoutable aux Anges mêmes, et il ne céda qu'aux avis réitérés de saint Vincent de Paul, son directeur.

Ordonné prêtre, il va pouvoir faire naître sur l'autel et tenir en ses mains Celui qui est tout son amour ; mais la haute idée qu'il se faisait dès l'enfance du saint Sacrifice n'avait fait que grandir en son esprit ; aussi, ce ne fut qu'après trois mois passés dans la prière, la retraite et les mortifications de tout genre qu'il osa monter au saint autel. Il fit faire pour ce jour solennel une chasuble si belle, que Louis XIV voulut qu'elle servît aux cérémonies du mariage de Marie-Louise avec Charles II, roi d'Espagne.

M. Olier passa quelques temps dans son abbaye, travaillant à y rétablir la régularité. Voyant qu'il n'y pouvait parvenir autant qu'il l'eût voulu, il se décida à revenir à Paris. L'amitié la plus sainte avait uni par des liens très-étroits son âme et celle de la mère Agnès. Quand M. Olier dut partir, la sainte mère alla se prosterner au pied du Tabernacle et elle adressa au Cœur de Jésus ces plaintes touchantes où l'on voit ce que l'affection des saints comporte de mâle douceur et de pure ardeur :

“Hé ! mon Dieu, que m'avez-vous fait ? Vous m'avez donné un homme selon mon cœur et vous me l'avez ôté ! Hé bien, mon Tout, que votre volonté soit faite. Mon cher époux et ami, c'est ainsi qu'elle appelait Notre-Seigneur, j'ai accompli par votre grâce l'œuvre que notre sainte Mère et vous m'aviez confiée, et pour laquelle vous avez voulu que je demeurasse encore sur la terre. Vous savez le désir que vous avez mis dans mon cœur de vous aimer de toute son étendue, uniquement et sans réserve ; ce que ne pouvant pas faire sur la terre, j'ai toujours désiré d'aller à vous, pour être dans le parfait amour. Mon cher ami, ne retardez pas mon bonheur : tirez-moi à vous et me donnez place parmi tous ceux qui vous bénissent et vous adorent sans cesse : car si vous ne le faites, je crois que je mourrai de langueur à chaque moment ! Je vous remercie d'avoir écouté mes prières, et de m'avoir donné et fait voir celui que vous désiriez que je procurasse à votre Eglise par mes soins : l'ayant vu et le sachant à vous, laissez aller mon esprit en paix. Je ne vous demande pas que vous le tiriez avec moi de ce monde, m'ayant fait voir qu'il vous devait rendre de grands services dans votre Eglise. Préservez-le du mal, ayez-le sous votre protection : faites-lui la grâce de n'aimer que vous, de n'être possédé que de votre esprit, et de ne vivre que de votre vie ! Ce sont les prières que vous fait votre pauvre servante, résolue de ne bouger d'ici jusqu'à ce que vous l'ayez exaucée.”

C'est ainsi que s'aiment les Saints, en Dieu et pour Dieu. Nous n'avons pu résister au plaisir de transcrire toute cette page charmante : qui donc a dit qu'on n'aimait pas dans les cloîtres, et que la vie religieuse desséchait le cœur ?

Quelque temps après, la sainte mère Agnès allait se réunir à Dieu, et la nouvelle en vint à M. Olier pendant qu'il confessait : “ Aussitôt, tout touché, dit-il, je m'en allai devant le Saint Sacrement faire mes plaintes à Notre-Seigneur de ce qu'il m'avait ôté ce secours pour mon salut, à l'imitation de la pratique de cette bonne Sainte en pareille rencontre. Je m'adressai

même à elle dans le Très Saint Sacrement, puisque les Saints y sont présents, et que partout où Jésus-Christ est, partout aussi les Saints le suivent. Etant donc beaucoup affligé de sa mort, et m'adressant à cette sainte âme qui avait grande compassion de la moindre de mes peines, ... aussitôt je fus remis de ma douleur, mes larmes furent essuyées, et même contre mon gré, je me sentis dans l'impuissance de pleurer et de m'affliger davantage. ”

C'est ainsi que Dieu console ses serviteurs quand il leur enlève ceux qu'ils aimaient. Nous pouvons pleurer ceux qui ne sont plus, “ mais nos larmes ne sont pas sans espérance, car nous savons que les Saints gagnent au départ de cette vie. ”

II

M. Olier eut pour directeur, avec saint Vincent de Paul, M. Charles de Condren, fondateur de l'Oratoire, l'un des astres les plus brillants de cette pléiade de saints personnages qui permettent d'appeler le xvii^e siècle, le grand siècle, au point de vue de la sainteté comme au point de vue des lettres et des arts.

Ce sage directeur, à qui Dieu avait sans doute révélé la mission future de son pénitent pour la restauration du clergé français, s'appliquait surtout à lui inspirer la plus grande dévotion au Saint Sacrement, et le sujet le plus ordinaire de leurs entretiens c'était Jésus au tabernacle, vie de notre âme et gage de notre salut.

“ Mon défunt Directeur, a dit M. Olier, ce divin personnage, cet intérieur admirable, cet homme apostolique, ce vrai portrait de Jésus-Christ, m'a dit souvent que je devais avoir une très-grande dévotion au Très Saint Sacrement de l'autel et travailler à la répandre, et c'est, en effet, ce qui a été constamment mon unique souhait. Je désirerais d'être pain pour être converti en Notre-Seigneur, comme aussi d'être la nature de l'huile, pour pouvoir toujours me consumer devant le Très Saint Sacrement, et je me souviens que lorsque j'arrivais tard de la campagne à Paris, et que j'allais, selon ma coutume, saluer Notre-Seigneur à Notre-Dame, trouvant les portes fermées, au moins je me consolais en regardant au-dedans, au travers des portes et voyant des lampes allumées, je disais : Hélas ! que vous êtes heureuses de vous consumer toutes à la gloire de Dieu et de brûler perpétuellement pour l'éclairer ! J'ai toujours eu ce désir de pouvoir contribuer à faire connaître Notre-Seigneur, surtout au Très Saint Sacrement. Ce devrait être l'occupation de tous les prêtres, et je dis un jour à M. de

Foix, par un esprit particulier : Ne voulez-vous pas m'aider à former des *Prêtres du Très Saint Sacrement*, c'est-à-dire qui portent partout la dévotion due à cet adorable Mystère ? ”

Former des prêtres qui sauront aimer l'Eucharistie et la servir dignement, et répandre partout les flammes de cet amour, tel allait être, en effet, le but principal de la vie du fondateur des séminaires en France. En attendant que l'heure de se mettre à cette grande œuvre ait sonné, il se livre aux durs travaux des missions. Mais que prêchait-il aux populations du Forez et du Vivarais ? Le Très Saint Sacrement, et c'est devant le Saint Sacrement qu'il prépare ses discours toujours suivis de nombreuses conversions.

“ Je prêchais surtout, dit-il, le respect dû au Très Saint Sacrement et la dévotion à la Très Sainte Vierge, avec abondance de vives lumières et de beaucoup d'affection, ce qui laissait toujours dans les âmes des effets extraordinaires de grâce... Je me souviens que, devant prêcher, je me préparais en priant ; et mon plus grand secours était d'aller me présenter devant le Très Saint Sacrement, pour recevoir la bénédiction de mon Maître : car, dans ce moment, je ressentais une onction qui embaumait mon âme, et la fortifiait pour annoncer cette sainte parole. ”

Dieu le fortifiait dans ces pieuses préparations en lui faisant sentir les doux effets de son amour :

“ Le jour de la Pentecôte, continue le saint Missionnaire, j'éprouvais un assaut d'amour si violent que ne pouvant le soutenir, je fus obligé de me jeter par terre, et là je ne pouvais prononcer que ces mots : Amour, amour ! J'eusse bien désiré qu'on connût par là les délices et les caresses qu'on trouve au service de Dieu, et que les plaisirs sensibles et grossiers de la terre sont bien fades et dégoûtants auprès de ceux que Dieu fait sentir aux âmes qu'il visite. ”

M. Olier garda toujours l'habitude de chercher au pied du Tabernacle les inspirations de ses instructions, quand il fut curé de Saint-Sulpice, et de ses conférences, quand il s'adressait aux élèves de son séminaire.

Après les dures journées du ministère des missions, le saint Apôtre trouvait dans son ardent amour pour Jésus la force d'instruire les enfants des pauvres paroisses et de les disposer à recevoir, eux aussi, la visite du Bien-Aimé qui n'aime personne autant que les petits enfants. Il présidait les pieuses cérémonies qui accompagnent les premières communions, et dans son âme tout enflammée d'amour, il savait trouver des accents émus et attendris qui touchaient les cœurs. L'amour

du Très Saint Sacrement avait tellement pénétré dans tout son être, qu'il portait partout avec lui la bonne odeur de Jésus-Hostie et qu'en sa présence on sentait comme la présence de l'Eucharistie ; c'est du moins ce qu'attesta à son directeur une autre âme très-sainte de ce temps, Marie de Valence, qui, disait-elle, " se sentit pénétrée de respect en la présence du Serviteur de Dieu comme si elle se fût approchée de Jésus-Christ caché au Très Saint Sacrement de l'autel. "

III

Mais la pensée maîtresse de sa vie, celle pour la réalisation de laquelle Dieu l'avait créé et ratifié de tant de dons privilégiés, c'est du Tabernacle qu'elle devait tomber pour embraser son âme.

" Je me souviens, dit-il, que faisant oraison sur le Très Saint Sacrement, il me fut montré qu'il fallait former des prêtres auxquels on devait inspirer la dévotion et le zèle de la gloire du Très-Saint Sacrement pour les porter partout. Il me fut mis devant les yeux un homme qui serait toujours en prières, pendant que les prêtres que l'on aurait instruits iraient prêchant et publiant cette dévotion. Je voyais cet homme à genoux devant Dieu, et en même temps, d'un autre côté, des prêtres tout de feu, qui, grimpant sur les montagnes comme des lions, portaient avec zèle la piété au très-auguste Sacrement dans les lieux les plus déserts et les plus pauvres."

Enfin, une confiance sans bornes en Notre-Seigneur au saint Tabernacle, avait fait prendre à M. Olier l'habitude de confier à ce bon Maître les choses les plus difficiles à obtenir, et Dieu exauçait toujours son serviteur : il avait inspiré à ses amis la même confiance. Une première fondation de séminaire à Chartres, ne réussit pas ; et M. du Ferrier, un peu découragé par cet échec, ne voulait pas consentir à recommencer l'œuvre à Vaugirard : ce fut à la sainte messe que son hésitation cessa. — " J'avoue que ma dureté ne céda qu'à la messe qu'on me fit chanter, car à la communion je fus entièrement convaincu qu'il fallait venir en ce lieu (Vaugirard), s'abandonner à Dieu et le laisser agir."

Ce fut donc sous l'inspiration de Jésus au Sacrement de l'autel que M. Olier s'installa à Vaugirard avec deux compagnons seulement, M. du Ferrier et M. de Foix, tous trois si pauvres que le strict nécessaire leur aurait manqué souvent si la charité n'était pas venue à leur secours : " Nous étions tous trois à Vaugirard, raconte encore M. du Ferrier, sans domes-

tique et nous y vivions fort petitement. Mlle de Villeneuve, qui faisait l'office de Marthe et qui pourvoyait à tout, nous envoyait pour notre dîner, dans un petit chaudron, du potage et du bouilli, et le soir, un peu de mouton rôti, nous étions dans une satisfaction singulière..." Ne nous en étonnons pas ! Ces hommes de foi avaient l'étude, la prière, ils avaient surtout Jésus-Christ au Très-Saint Sacrement, ils récitaient l'office du Saint-Sacrement, ils venaient l'adorer pendant la plus grande partie de leurs récréations ; ils étaient heureux et contents, attendant au pied du Tabernacle qu'il plût à Dieu de leur manifester ouvertement sa volonté.

(à suivre.)

COTISATIONS RECUES PENDANT LE MOIS DERNIER.

Nos 43 : \$ 1.00 — 72 : \$ 0.50 — 195 : \$ 1.00 — 282 : \$ 1.00 —
300 : \$ 1.00 — 396 : \$ 1.00 — 564 : \$ 1.00 — 585 : \$ 1.00 — 614 :
\$ 1.00 — 681 : \$ 1.00 — 712 : \$ 1.00 — 731 : \$ 1.09 — 739 : \$ 1.00 —
754 : \$ 1.00 — 755 : \$ 1.00 — 767 : \$ 1.00 — 805 : \$ 1.00 — 821 :
\$ 2.00 — 825 : \$ 1.00 — 865 : \$ 1.00 — 961 : \$ 1.00 — 965 : \$ 1.00 —
997 : \$ 1.00 — 1132 : \$ 1.00 — 1144 : \$ 0.50 — 1192 : \$ 1.00 —
1212 : \$ 0.50 — 1243 : \$ 1.00 — 1183 : \$ 1.00 — 1307 : \$ 1.00 —
1310 : \$ 1.00 — 1333 : \$ 1.00 — 1407 : \$ 1.00 — 1408 : \$ 1.00 —
1459 : \$ 1.00 — 1614 : \$ 1.00 — 1615 : \$ 1.00 — 1616 : \$ 1.00 —
1619 : \$ 1.00 — 1621 : \$ 1.00 — 1640 : \$ 1.00 — 1643 : \$ 1.00 —
1645 : \$ 1.00

Plus les cotisations remises par les Associés de St Hyacinthe et de Trois-Rivières aux Directeurs diocésains de ces deux diocèses.

Recommandations aux Prières

L'accroissement de la piété envers Marie pendant le mois d'Octobre. — Les séminaristes qui viennent de commencer une année d'études. — La fondation d'une communauté du Très Saint Sacrement à New-York. — Plusieurs paroisses récemment érigées et leurs pasteurs. — Plusieurs confrères malades. — Toutes les intentions recommandées sur les libellums du mois dernier.



VIENT DE PARAÎTRE :

* Franges d'Autel *

Poésies de Serge Usène, Emile Nelligan, Lucien Renier, Arthur de Bussière, Albert Ferland, J.-B. Lagacé, etc.

Une jolie plaquette in-8 de 80 pages, sur papier de luxe, avec titre en couleur, illustrée de 18 grandes compositions et de 26 dessins de J. B. Lagacé. Prix : 40 cts.

Ce volume est le recueil de toutes les poésies parues dans les deux premières années du *Petit Messager*, avec plusieurs autres pièces inédites. Le mérite de cet hommage poétique à Jésus-Hostie, joint au charme des nombreuses illustrations, constitue un ensemble vraiment artistique et intéressant. C'est la première fois, croyons-nous, qu'un volume spécial de vers se consacre à chanter les gloires du Sacrement de l'Autel, et ce sera un honneur pour notre pays d'avoir montré que le Tabernacle est une source d'inspirations poétiques élevées et pures, aussi bien que d'aspirations morales. Le recueil s'ouvre par la dédicace suivante, qui en exprime bien l'esprit et le but : "Au Dieu caché sous la nuée du Sacrement, — à Celui qui est la substance de l'Idéal et l'absolu du Mystère, — ces pages sont vouées et offertes. — Elles voudraient être une fumée d'encensoir devant son trône, — un chant où vibrerait quelque chose de ses harmonieuses beautés, — ou bien, pour l'autel de son Sacrifice, une frange où l'or mêlerait l'éclat de ses paillettes au dessin délicat et capricieux de la dentelle."

POUR LE MOIS D'OCTOBRE :

Les Quinze Mystères du Rosaire, proposés pour l'adoration du T. S. Sacrement, — par le R. P. Tesnière, de la Cong. du T. S. sacrement.

- Un vol. in-18, broché. 35 cents.
- Relié en cuir, plats en toile. 75 cents.

TROIS IMAGES POUR 1 CENT !

Chromos variés, or et couleurs, de 4 pouces par 2½, représentant des mystères de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et des Saints. — La douzaine, 5 cents ; — le cent, 35 cents ; — 300 images pour \$1.00.

BUREAU DES ŒUVRES EUCHARISTIQUES

320, Avenue Mont-Royal, Montréal.